

Portes Infos

Le journal - N° 2 - Juin 2009



PLU
LE DIAGNOSTIC p 5

LES FÊTES
DE PORTES p 14

VOYAGE
DES ANCIENS p 10-11

PHOTO DE COUVERTURE :
PREMIER MARCHÉ QUARTIER OUEST p 4

MAIRIE

Horaires

Les bureaux de l'Hôtel de Ville sont ouverts au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax ser. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 95 27
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

www.ville-portes-les-valence.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Ouverte au public le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h 30, le mercredi et le samedi de 9 h à 12 h, le mercredi et le vendredi de 14 h à 18 h. Tél : 04 75 57 40 65

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Lundi de 16 h à 18 h 30,
Mardi au vendredi de 14 h à 18 h 30
Mercredi de 9 h à 11 h .
Tél : 04 75 57 00 96

LOGEMENT JEUNES

Permanences à la Mairie, toutes les deux semaines, le jeudi de 14 h à 16 h 30, salle du rez-de-chaussée de la mairie, à côté du service logement au 04 75 57 95 50.

CENTRE MÉDICO SOCIAL

Tél : 04 75 57 83 83

Permanence premier accueil

Le mardi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf le lundi après-midi.

Consultation des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription à prendre au 04 75 57 83 83.

Centre de planification

Consultation médicale le vendredi matin sur rendez-vous et tous les mercredis après-midi sur rendez-vous. Du lundi au vendredi. Rendez-vous à prendre au 04 75 57 83 79.

Ouvert le 1^{er} et le 3^e mardi de 9 h à 12 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le jeudi de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

JUIN

Samedi 20, lundi 22 : Chœur
Samedi 27, lundi 29 : Les Cèdres

JUILLET

Samedi 4, lundi 6 : Gautier
Samedi 11, lundi 13 : Chœur
Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres
Samedi 25, lundi 27 : Gautier

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé
rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18,
du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h

Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80
(sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,
1^{er} et 3^e mercredi du mois de 14 h à 16 h

Femmes solidaires

04 75 57 02 41,
2^e mardi du mois de 14 h à 16 h

REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)
mercredi de 10 h à 12 h

A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38
mercredi de 14 h à 16 h

C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,
1^{er} lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Tél : 04 75 57 81 90

GROUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, salle 2.

CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tient sa permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9 h à 10 h, en mairie.

LES PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre Trapier,
maire

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15,
le samedi de 7 h à 11 h

Raymond Rinaldi,
1^{er} adjoint

(environnement, développement durable, urbanisme, transports),
le vendredi de 17 h à 18 h 30

Marjolaine Borde,
2^e adjoint

(art, culture, animation, jeunesse),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Claude Campagne,
3^e adjoint

(sport, vie associative et jumelage),
le jeudi de 17 h à 19 h

Jocelyne Couriol,
4^e adjoint

(logement, personnes âgées, CCAS),
le mercredi de 17 h à 19 h

Jean-Michel Bochaton,
5^e adjoint

(emploi, économie, insertion, intercommunalité),
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Martine Guillermin,

6^e adjoint (état-civil, vie scolaire, restauration scolaire),
le mercredi de 15 h à 17 h

Gérard Laurent-Bourge,
7^e adjoint

(finances, personnel communal)
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Sandrine Augier-Colomb,
8^e adjoint

(petite enfance, centre de loisirs),
le mercredi de 17 h 45 à 19 h

Gérard Merland,
conseiller municipal délégué

(enseignement)
sur rendez-vous au 04 75 57 95 15
le mardi de 16 h 30 à 18 h 30

Gérard Sagnard,
conseiller municipal délégué,
(travaux et marchés publics)

Votre ville, aux couleurs de l'été...

Les fêtes de mai ont été un grand succès populaire. L'apéritif offert par la municipalité au Parc Léo Lagrange où s'étaient donné rendez-vous tous les bénévoles et tous les amoureux de la fête, est à l'image de cette réussite.

Le temps avait mis ses plus belles couleurs et, autour du verre de l'amitié, se sont conjuguées les valeurs de solidarité et celles du plaisir de se retrouver tous ensemble.

Ce sens de la fête sera au cœur de toutes les rencontres de l'été. Les animations donneront à nouveau du rythme à la vie des habitants avec, dès le 20 juin, la fête de la musique aux quatre coins de la ville.

Et puis, après le succès de la fête des battages l'année dernière, vous êtes attendus de nouveau le dimanche 12 juillet au quartier des Lacs pour retrouver ou découvrir les valeurs vraies de la terre. On y fréquentera les vieux métiers, écouter les chants paysans et partagera la saveur d'une fête champêtre organisée sur les "terrasses" de Portes-lès-Valence par de très nombreux bénévoles.

Autre temps fort de juillet, la semaine du festival "Km 106" qui est une première. Sa programmation a vocation à vous ressembler et à vous rassembler. Tout en couleurs, ce festival en plein air livrera dans plusieurs quartiers ses "carnets de voyage" et vous emmènera à la rencontre de tous les continents. Il sera clôturé par le concert de Johnny Clegg, place de la mairie.

Si l'été se prête aux découvertes inattendues et à un repos bienvenu, la vie municipale n'est pas pour autant, un long fleuve tranquille.... Les dossiers économiques et sociaux sont sur l'établi... L'équipe municipale est au travail et mettra durant tout l'été du cœur à l'ouvrage pour bien préparer la rentrée.



Ainsi, Portes-lès-Valence est une ville qui bouge, riche de projets et de réalisations utiles.

C'est pourquoi, un numéro de Portes-Infos paraîtra désormais pour juillet-août, afin que vous soyez toujours partie prenante de l'actualité de votre ville.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

Le deuxième marché de la ville

Le samedi matin, place Fernand Léger, quartier Ouest



Samedi 16 mai marque une date dans l'histoire de la commune. Ce matin-là, en effet, sous un soleil printanier, le deuxième marché de la commune accueillait ses premiers commerçants et ses premiers clients. Cela se passait place Fernand Léger, dans le quartier Ouest.

C'était le jour J et l'animateur du conseil de quartier, Christian Benoît pouvait nous dire : « *Aujourd'hui, je suis heureux !* ». Car ce marché était l'un des souhaits des habitants du quartier, souhait qu'ils avaient fait remonter au conseil de quartier. Mais un marché, cela ne s'improvise pas en claquant dans les doigts. Il a fallu prendre son bâton de pèlerin, aller discuter avec les commerçants déjà implantés sur le marché du jeudi matin, place de la mairie, en contacter d'autres par téléphone. Au conseil de quartier, on s'est donc retroussé les manches pour aboutir à ce jour J. Côté mairie, il a fallu monter la logistique : électricité, eau, emplacements. Bref, ce samedi 16 mai, dès le coup de 7 h du matin, tout était prêt.

En tout, onze commerçants ont inauguré ce premier marché du quartier Ouest qui est aussi le deuxième marché de la commune. « *Enfin, je peux faire le marché dans ma ville, nous dit cette dame. Le jeudi matin, je travaille et je ne peux pas me libérer.* » Cet avis était unanimement partagé par ceux qui ont participé à cette première fort animée, notamment par l'accordéon de Jean Reihnard, de Livron, qui joue régulièrement du piano à bretelles devant la boulangerie du quartier. Sur le coup de onze heures, le conseil de quartier a offert l'apéritif et une collation à ces premiers clients qui, à leur manière, ont participé à un événement historique : la naissance du deuxième marché portois.

Résultats des élections européennes du 7 juin

Inscrits : 6892 - votants : 2971 (43,11%)

Nuls : 111 - Exprimés : 2860

Taux de participation : 43,11%

Ont obtenus :

J-L. Benhamias (*Modem*) : 159 (5,56%)

J-M. Le Pen (*Front national*) : 240 (8,39%)

M. Chauvin : 5 (0,17%)

N. Arthaud (*Lutte ouvrière*) : 28 (0,98%)

M. Vianes : 34 (1,19%)

M. Rivasi (*Europe écologie*) : 468 (16,36%)

C. Garino : 2 (0,07%)

D. Dufreney : 0 (0%)

R. Jennar (*NPA*) : 127 (4,44%)

C. Richerchi : 0 (0%)

F. Grossetete : 565 (19,76%)

J. Gautron : 0 (0%)

M-C. Viergiat : 610 (21,33%)

Ph. Bariol : 0 (0%)

D. Hamel : 0 (0%)

P. Louis (*listes De Villiers*) : 82 (2,87%)

F. Lalanne : 68 (2,38%)

A. Vital : 0 (0%)

V. Peillon (*PS*) : 460 (16,08%)

V. Espinosa : 12 (0,42 %)

Il apparaît à la lecture de ces résultats que Le Front de Gauche arrive en tête de ce scrutin et que la liste de Michèle Rivasi (*Europe écologie*) distance d'une courte tête la liste de Vincent Peillon (*PS*).

Rappel européennes 2004

Inscrits : 6167, votants : 2540 (43,11%), nuls : 81, exprimés : 2459

J-M. Le Pen : 247 (10,04%),

J-M. Governatori : 42 (1,71%),

J-C. Marchiani : 41 (1,67%), M. Rocard



(PS) : 896 (36,44%), A. Vauzelle : 10 (0,41%), O. Mirguet : 18 (0,73%), R. Vachetta : 86 (3,50%), F. Grossetete (UMP) : 212 (8,62%), M. Gomez (PCF) : 294 (11,92%), J-L. Benhamias (Verts) : 166 (6,75%), V. Delage : 19 (0,77%), A. Vidal-Daumas : 41 (0,77%), C. Audic : 0 (0%), P. Louis : 88 (3,58%), Cyprien Laurelli : 4 (0,16%), É. Anthoine : 0 (0%), M. Fraysse : 0 (0%), T. Cornillet (UDF) : 284 (11,55%), Ph. Sanmartin : 0 (0%), P. Lalouette : 0 (0%), R. Kerdo : 11 (0,45%)

Première réunion de concertation en mairie

Le PLU dessine les contours de la commune dans une perspective d'une quinzaine d'années.

Le diagnostic concernant la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a été présenté en mairie, le mardi 26 mai, lors d'une réunion à laquelle était invitée la population. La présentation du diagnostic, effectué par le cabinet Blanchet, fut effectuée par Pascale Blanchet et Delphine Barnier, paysagiste. Une cinquantaine de Portoais ont répondu à cette invitation.

En préambule, le maire, Pierre Trapier, rappela la démarche du PLU, ses problématiques et ses enjeux car il dessine les contours de la commune dans une perspective d'une quinzaine d'années. Rappelons que depuis 1976, la commune de Portes dispose d'un Plan d'occupation des sols (POS). Celui-ci a été révisé et approuvé le 24 janvier 2000. Deux modifications interviendront en 2001. Depuis la loi 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite loi SRU, celui-ci est remplacé par le plan local d'urbanisme (PLU). En date du 9 mai 2006, le conseil municipal a procédé à une nouvelle révision. La différence entre le POS et le PLU, c'est que ce dernier intègre le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) et qu'il s'agit d'un document exprimant le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Autant dire qu'il est intimement lié à l'Agenda 21 que la commune met en œuvre localement, comme le souligna Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint.

Un diagnostic et des enjeux

Pascale Blanchet détailla ensuite les problématiques apparues dans ce diagnostic.

D'abord, l'état initial de l'environnement. Portes se définit par trois terrasses : celle du plateau agricole et arborée, le piémont du coteau et la plaine alluviale.

Puis les évolutions socio-économiques qui intègrent les activités économiques, les déplacements et les logements. La démographie a connu une accélération très nette après 1999. Selon un recensement complémentaire de l'INSEE, nous sommes aujourd'hui 10 148 Portoais. Les activités économiques : au-delà des chiffres, il faut retenir que 80 ha sont disponibles pour l'implantation d'activités. Le logement ? Une leçon s'impose : il faut maîtriser le foncier et constituer des réserves foncières.

De ce constat, des enjeux sont identifiés :

- Équilibrer la structure de la population
- Limiter la consommation urbaine du territoire et maîtriser le développement de l'habitat
- Valoriser la vie sociale par la mixité de l'espace urbain, la qualification des espaces publics
- Exploiter les atouts (infrastructures, fleuve, rail) et poursuivre le développement économique
- Préserver le potentiel agricole
- Valoriser le potentiel paysager

- Mieux se déplacer et sécuriser les déplacements et les parcours dans la ville
- Prendre en compte les risques et les nuisances

Durable et à long terme

De tout cela découle le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). Durable est bien le mot. Car il s'agit de long terme. Et on entre dans le détail avec quatre grandes thématiques : l'habitat et le développement urbain, les activités économiques, le fonctionnement urbain et la qualité de vie et enfin les paysages et le patrimoine.

Cette première phase de concertation sera suivie d'une deuxième en octobre. Après cette phase de concertation, une délibération du conseil municipal arrêtera le projet. Cette délibération sera notifiée aux personnes publiques associées (État, Région, Département...). S'ensuivra la phase de l'enquête publique, puis une autre délibération devra approuver le projet PLU qui, en principe, à l'automne 2010 sera ficelé.

BF



Parmi l'assistance

Premier forum des jobs d'été

Il était organisé par les services jeunesse et économie de la commune.

287 jeunes sont venus le mercredi 20 mai au premier forum des jobs d'été, dont 140 jeunes Portois qui, comme la plupart des jeunes ayant répondu à l'invitation, étaient soit étudiants, soit chômeurs. Beaucoup d'entre eux venaient du canton ou de Valence. Mais on notait aussi certains qui avaient fait le déplacement de Bourg-lès-Valence, de Chatuzange-le-Goubet, d'Upie et même... d'Avignon !

La lecture du questionnaire rempli dans le hall de la salle Cristal où se déroulait cette première manifestation pour la ville de Portes, permet de constater que la tranche

d'âge des 18-25 ans était la plus représentée, de façon très nette.

Organisée par le service animation, culture, jeunesse et le service économique de la



commune, cette manifestation a permis tout l'après-midi d'accueillir un flot incessant de jeunes gens qui ont pu, en direct, postuler pour un job d'été ou, tout au moins, se renseigner. Vingt-sept stands ont ainsi répondu à leurs demandes. Parmi eux, les partenaires de la Ville pour ce type de manifestation, comme le Pôle Emploi, la Mission locale, les Portes de l'emploi, AIRE, mais aussi la MJC, l'armée de terre, la gendarmerie, des entreprises de fruits, d'intérim et le grainetier Clause. Les jeunes pouvaient également s'informer sur la législation du travail.

Les élus portois sont venus saluer ce premier forum des jobs d'été organisé sur la commune : Pierre Trapier, maire, Jean-Michel Bochaton, maire adjoint, Ali Chaabi, Gérard Merland, Patrick Garcia, Claude Illy et Huguette Hely, conseillers municipaux.



287 jeunes ont répondu à l'initiation de ce premier forum

Un forum multi-secteurs à l'Espace Cristal

L'Espace Cristal (tout comme la salle Georges Brassens) est un lieu propice aux forums où employeurs et demandeurs d'emplois peuvent se rencontrer. Celui organisé par le Pôle Emploi de Valence Ouest, consacré au recrutement multi-secteurs (commerce, industries agro-alimentaires, habillement, restauration et intérim), le mardi 5 mai, a ainsi rassemblé 44 entreprises du bassin valentino-péageois (14 de plus que l'an dernier) et 330 demandeurs

d'emplois sur les 2000 invitations lancées par Pôle Emploi dans un périmètre très large allant de Cornas à Chabeuil en passant par le grand Valence et même Romans. Pôle Emploi, qui travaille en partenariat avec la municipalité, était représenté par Laurence Gaffiot, animatrice d'équipe et la Ville de Portes par Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jocelyne Couriol, Gérard Laurent-Bourge, adjoints au maire et Ali Chaabi, conseiller municipal.



Entretiens en direct

Henot Distribution et ses deux-roues propres

Cette entreprise de la zone de Morlon s'inscrit dans la logique de l'Agenda 21.

Situé dans la zone industrielle de Morlon, face au Fouga Magister (un CM175 Zéphyr) de l'aéronavale du magasin Le Surplus, dans les locaux de Stami, Henot Distribution, importateur de scooters, vélos, quads utilitaires et motos, s'inscrit dans la logique de l'Agenda 21. Son but est, en effet, d'investir sur des véhicules "propres". Elle a reçu la visite, le mardi 26 mai, dans le cadre du diagnostic économique initié par la municipalité, d'une délégation d'élus et de techniciens (*)

Henot Distribution a été racheté fin 2007 par le groupe Alizon qui comporte trois divisions : la division collectivités où il est le premier au niveau des ventes, la division bâtiment avec Sud Alpes et Parteo, la division cartonnerie-emballages avec Accept, une entreprise de la zone des Auréats à Portes et Leroy en région parisienne. Henot Distribution fait partie de la première division. La société importe du Sud Est asiatique (Chine et Taïwan) à un rythme actuel de un à deux conteneurs par mois, a expliqué Nicolas Hizi, responsable exploitation de l'entreprise (**).

5000 véhicules/an vendus

Sur une aire de stockage de 3000 m², avec plus 3000 pièces références en pièces détachées, Henot Distribution vend environ 5000 véhicules/an sous la marque Henot Sport par le biais d'un réseau de professionnels tels que Dafi Moto, Cardy, les concessionnaires Honda, KTM, Yamaha, Kawasaki, etc. Attention : pas de vente aux particuliers !

S'inscrivant dans la logique du Grenelle de l'environnement, l'entreprise portoise entend investir davantage sur les produits



Devant le scooter électrique et le vélo à assistance électrique

«propres». Une gamme de scooters électriques et de vélos à assistance électrique rencontre un franc succès. Ils bénéficient d'un excellent rapport qualité/prix de la gamme et, il faut le souligner, d'un service après vente avec 100 % de pièces détachées en stock. « Nous avons un bon retour sur ces produits » affirme Nicolas Hizi. Toutes les couleurs sont disponibles et on peut y apposer les logos des collectivités. Pour l'instant celles-ci ne se sont encore bousculées au portillon. Mais les essais effectués, notamment sur le vélo à assistance électrique, ont donné des idées...

Dans la logique de l'Agenda 21

Comme le fit remarquer Jean-Michel Bochaton : « Dans les visites que nous faisons des entreprises portoises, on s'aperçoit que beaucoup ont intégré les recommandations

de l'Agenda 21 ». Henot Distribution a en tout cas pris le taureau par les cornes et ses produits, très nouveaux sur le marché, devraient être appelés à rencontrer le succès.

BF

() Elle était composée de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, Gérard Laurent-Bourge, adjoints au maire, Nicole Brunet-Roussier, Joëlle Mariac, responsable du service économique et Julien Vye, responsable de l'Agenda 21.*

*(**) Les élus ont été accueillis par Nicolas Hizi, Véronique Michot, en charge du commerce, Bouchera Melloouk, responsable achats et Jean-Michel Vaterlaus, responsable logistique et pièces détachées.*

La renaissance du bois de la Chaffine.

Ce poumon vert de la commune a fait l'objet de chantiers d'insertion.



Une partie de l'équipe avec les deux techniciens d'encadrement

En début de cet automne, le Bois de La Chaffine sera l'un des endroits prisés des randonneurs portoïis. Entamé en avril, l'aménagement de ce poumon vert de la commune sera en effet quasiment achevé.

L'option choisie pour son aménagement a été celle de l'insertion en partenariat avec l'association AIRE. Une équipe de six personnes avec Hubert Ageron comme encadrant technique s'est tout d'abord attachée à rouvrir un sentier existant depuis déjà quatre

ans. Ce qui suppose délièrage, abattage du bois mort et débroussaillage sélectif entre le sentier et la route. En tout 900 mètres de long sur 30 mètres de large, soit 2,5 ha. Une autre équipe avec Benoît Crozier est également intervenue sur la végétation. Le nivellement a été effectué avec une pelleteuse. Un deuxième sentier à mi-pente a été ouvert. La clairière a été aménagée. Les tables de pique-nique en bois qui seront fabriquées également par un chantier d'AIRE seront

installées ultérieurement. Mais, dès le début de cet été, on pourra d'ores et déjà y déjeuner sur l'herbe. A terme, douze places de parking seront aménagées.

Un troisième sentier sera ouvert sur la crête du bois. Ces trois sentiers seront reliés par des diverticules qui feront la connexion. En tout, une dizaine d'ouvertures qui permettront de vagabonder. Mais on imagine déjà les joggers en tests d'efforts. Car, en résumé, cela fera 6 km de sentier qui serpenteront dans ce joli bois. Mais de là à prévoir un parcours de santé genre parc de Lorient à Montéleger, la topographie du ter-

rain et la nature du bois, dense, pentue, avec une flore qu'il s'agit de préserver, est peu envisageable.

Durant ce mois de juin, une autre équipe va matérialiser le site. Car on ne va pas y entrer tout de go avec son deux roues !

Avec ces chantiers, le mot insertion prend tout son sens. Car, comme nous le dit Corinne Concile, directrice d'AIRE : « Il s'agit d'un tremplin pour l'emploi. En parallèle à ces chantiers, il y a aussi de la formation. »

Pour preuve : « Deux des six personnes du premier groupe intervenant, devraient intégrer dans le cadre de leur formation, le mois prochain, le service espaces verts de la Ville » nous dira Patrick Garcia, conseiller municipal, chargé notamment de l'insertion. Deux autres Portoïis, d'un autre groupe, seront par ailleurs pilotés par AIRE sur un parcours de 24 mois afin de retrouver du travail. Le bois débité par ces équipes représente environ 50 stères. Elles seront livrées à la Banque Alimentaire qui les dispatchera auprès des Portoïis en difficulté.

Et le bois de la Chaffine, qu'en deviendra-t-il, une fois ce réaménagement effectué ? Qu'y faire d'autre ? Réponse unanime de nos interlocuteurs : on le fera vivre durant une année avec ses utilisateurs et à eux de dire ce qu'ils souhaitent.

BF

Les nouvelles couleurs du centre social

Début mai, un chantier éducatif a permis de donner peau neuve au centre social Eugénie Cotton. Durant deux semaines, encadrés techniquement par Afif Guerba de La Sauvegarde, Laurent Leberre, Florent Lefevre et Haïcem Akoubi ont manié le rouleau à peinture avec talent et succès.

Financé par la municipalité à hauteur de

12 000 euros, ce chantier n'est pas qu'un feu de paille pour ces jeunes, rémunérés au SMIC, puisqu'ils seront suivis dans le but de leur insertion définitive. Un autre chantier sera mis en place pour relifiter le centre culturel.

À noter que ce type de chantier est également effectué par La Sauvegarde pour des entreprises et même des particuliers.



Un ascenseur à l'école Joliot-Curie

Il permettra l'accès à l'étage des enfants handicapés.

Un ascenseur a été installé à l'école Joliot-Curie. Il a été officiellement inauguré le mardi 2 juin par le maire, Pierre Trapier (*), et Marie-Josée Faure, conseillère générale, présidente de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), maire de Beauvallon.

L'an dernier encore, Alain Colençon, le directeur de l'école, devait porter dans ses bras une élève handicapée, se déplaçant en fauteuil roulant, pour la conduire en classe, à l'étage. Depuis 2006, soit dès que la loi sur l'égalité des chances eut été adoptée, il avait envoyé un courrier à la mairie. Sans suite, jusque cette année. Cette élève, aujourd'hui au collège, n'aura donc pas bénéficié de cet ascenseur... C'est avec l'aide de la dotation aux villes moyennes du Conseil général, que le fi-



nancement de cet ascenseur, qui ne sera accessible que par l'ouverture à l'aide d'une clé et avec l'accompagnement de l'élève par un adulte, que cet équipement a été financé. Son coût ? 66 000 €. Participation de l'Etat : 0 € ! C'est ce que devait notamment déplorer

Pierre Trapier qui soulignera que le rôle de l'école n'est pas d'exclure, mais d'inclure. Une autre école de la commune a également des classes à l'étage. Il s'agit de l'école Voltaire et la municipalité va également se pencher sur cette question. Marie-Josée Faure, quant à elle, remerciera les parents qui ont "tenu le coup", car leurs enfants voulaient rester dans leur école, là où ils ont leurs copains et copines. S'adressant à eux, elle dira : « Grâce à votre détermination et celle de la municipalité, cet équipement a été rendu possible ».

(* Il était accompagné notamment de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Claude Campagne, Gérard Laurent-Bourge, Martine Guillermin, adjoints au maire, Hélène Granjon, Ali Chaabi, Nicole Brunet-Roussier, Gérard Merland, Patrick Garcia et Huguette Hely, conseillers municipaux.

En hommage au Conseil national de la Résistance

Le mercredi 27 mai, au monument aux morts du square René Ladet, s'est déroulée une cérémonie commémorative de la date de création du Conseil national de la Résistance, par Jean Moulin, le 27 mai 1943. Diverses gerbes y furent déposées par le Comité d'entente des anciens combattants, l'ANACR (Association nationale des ami(e)s de la Résistance), la municipalité, le Conseil régional. Robert Penelon rappela l'un des objectifs de l'ANACR : la célébration le 27 mai de chaque année, date anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance - ou le jour ouvrable le plus proche - lors de la Journée Nationale de la Résistance, dont les "Ami(e)s de la Résistance" demandent avec l'ANACR l'instau-

ration, journée non chômée, durant laquelle une information sur la Résistance serait faite dans les établissements scolaires, de même que lors de chaque 18 juin, institué début 2006 Journée commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Mais l'importance de cette commémoration dont le but est de faire mieux connaître l'apport du CNR si l'on se souvient des propos de l'ex numéro 2 du Medef, Denis Kessler, ex maoïste, qui dans un éditorial du magazine "Challenges" écrivit : « Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. (...) Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y



emploie ». En un mot : le statut de la fonction publique, les régimes spéciaux de retraite, la refonte de la Sécurité sociale, le paritarisme...

Les charmes de la Venise savoyarde

À la découverte d'Annecy et de son lac

Offert par la municipalité aux septuagénaires de la commune et à leurs conjoints, organisé par le CCAS, le traditionnel voyage des anciens de la commune avait pris, le mercredi 3 juin, la direction d'Annecy, la Venise savoyarde, traversée de canaux et aux murs pétris d'histoire. Ils étaient 380 à embarquer, dans les sept bus de la compagnie Faure Tourisme qui leur offrit

café et croissants lors d'une halte le matin. Après la visite guidée, sous un soleil estival, de la vieille ville, en bordure du lac aussi majestueux que les cygnes qui y évoluent, le repas, aux connotations savoyardes, animé par l'orchestre "La vie en rose", se déroula à Annecy-le-Vieux. Puis, après un quartier libre aux bords du lac, le voyage fit le détour par Talloire, ce qui permit d'admirer la pointe boisée du château de Duingt.





Les accompagnateurs : Pierre Trapier, maire, Raymond Rinaldi, Claude Campagne, Jocelyne Couriol-Vigne, Jean-Michel Bochaton, Martine Guillermin, Gérard Laurent-Bourge, adjoints au maire, Patrick Garcia, Jacqueline Grangeon, Huguette Hely, Fabienne Mialy, Thierry Lecomte, Nelly Dupessey, Nicole Brunet-Roussier, Claude Illy, conseillers municipaux et Murielle Bayle, directrice du CCAS.



« Les travaux, c'est ma passion »

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux et marchés publics

Le conseiller municipal délégué aux travaux et aux marchés publics est un homme du "métier" dont il a gravi les échelons un par un, d'agent de travaux à l'Équipement où il entre en 1973, jusqu'à contrôleur des travaux à la fin de sa carrière professionnelle. Parlez-lui des diffuseurs du Pont des Anglais ou du nouveau pont des Lônes, et l'homme est intarissable. « Les travaux, c'est ma passion » nous confie-t-il, l'œil bleu pétillant.

Que fait chaque nouvel élu quand il prend son poste ? Un état des lieux. Gérard Sagnard, constate « *un certain délaissement des routes et des bâtiments* ». Son premier souci ? « *Travailler sur le long terme, planifier, éviter le coup par coup avec un souci des travaux d'entretien. Ne pas travailler à l'aveuglette. Car c'est le plus important. Quand on doit refaire entièrement, cela coûte deux fois plus cher. Avec le directeur des services techniques et les techniciens, on se réunit très régulièrement depuis janvier. Chacun voit ce qu'il y a de plus urgent, prend ses notes. Les dépenses sont estimées. Pour cette année 477 000 € ont été dégagés. Pour fin juillet le montant des travaux d'entretien est estimé à 300 000 €* »

Le souci de l'argent du contribuable

Mais quand il parle argent, Gérard Sagnard, c'est à celui des contribuables qu'il pense, au vôtre, au mien. Et là, attention ! « *Il ne faut pas le gaspiller, mais bien le dépenser, dans le sens du bien public.* » 300 000 € de travaux donc jusque fin juillet. Et beaucoup "d'emplois partiels". Drôle de terme en situation de crise économique aigüe... Mais c'est un terme du métier et il s'agit ni plus ni moins de maintenir une route avant d'autres travaux plus importants. Cet enduit superficiel routier, constitué de couches de granulats et de bitume, ce qu'on appelle le "bicouche". Un tour de ville avec Gérard Sagnard permet d'entrevoir l'ampleur des travaux à accomplir. Un chiffre en dit long : 20 tonnes d'émulsion de bitume seront utilisées...

Promeneur dans sa ville, il garde cependant l'œil toujours en éveil.

Pour des petits travaux dont on ne se rend pas toujours compte.

Ainsi d'un accès handicapés sur le trottoir sud de la mairie ou de la prochaine création d'une place de stationnement sur le trottoir de la laverie automatique... Ce qu'on verra



Nettoyage au karcher des graffitis rue Anne Franck

par contre, toujours dans le même secteur, c'est la réfection de la rue Aragon, de l'impasse de la piscine au centre culturel et, une nouvelle que les cyclistes apprécieront, le prolongement de la piste cyclable.

Mais les gros travaux de voirie vont concerner la rue Descartes redessinée et la rue Paul Vaillant-Couturier qui ont fait l'objet de réunions avec les habitants.

Les bâtiments publics et le développement durable

Le secteur travaux ne concerne pas que la voirie. Il faut ici évoquer les bâtiments publics. Par exemple la rénovation de la salle Fernand Léger. Mais pas n'importe quelle rénovation. Elle s'inscrit dans la volonté affichée de montrer l'exemple en terme de développement durable. Son coût, de 805 000 € s'explique par le souci du long terme : économies d'énergie avec un bâtiment qui consommera 6 à 7 fois moins d'énergie qu'avant travaux et 3 fois moins que ne l'impose la réglementation, avec pompe à chaleur pour chauffer le bâtiment à partir de l'eau de la nappe, pose de panneaux solaires photovoltaïques, matériaux de construction soigneusement choisis. « *Ce sera*



De l'enrobé sera posé autour des voies rue Jules Guesde.

un bâtiment équivalent de celui de l'INED à la gare TGV et donc l'architecte a été sélectionné pour construire le pavillon français à la prochaine exposition internationale de Pékin... » dit Gérard Sagnard

Ces travaux pratiques avaient commencé dès le début du mandat, souligne-t-il, avec l'installation d'une cuve de 60 000 litres pour la récupération des eaux pluviales des toitures du nouveau centre technique municipal destinées à l'arrosage des espaces verts de la rue Descartes et au nettoyage des véhicules pour un budget de 50 000 €. La rénovation du centre de loisirs avec l'installation d'un puits canadien et des matériaux en fibre de bois particulièrement isolants.

À venir, comme travaux, il faut signaler la future cantine Joliot-Curie, une chaufferie

alimentée en bois pour celle-ci mais aussi pour les écoles Joliot-Curie, Pasteur et Anatole France, voire les bâtiments de la rue Anatole France. Ce chantier démarrera en 2010 et celui de la cantine dès cet automne pour un coût de 600 000 €. Egalement prévue, la construction d'une salle multi activités, dans le quartier de La Chaffine, sur deux ans, pour un coût de 800 000 €.

Mais revenons aux travaux de voirie et aux 177 000 € restant sur l'enveloppe. On y prévoit la rénovation de la montée de l'église, rue Voltaire, la démolition d'une maison rue Pierre Semard pour aménager l'impasse Léo Lagrange.... À venir également, dès cet été, les travaux dans les anciens ateliers municipaux où des associations s'installeront.

Au chapitre de la voirie, il faut également



Installation de matériaux en fibre de bois

inscrire l'éclairage public. « Comme pour le centre de loisirs, nous pensons en terme de développement durable. Un diagnostic sera ainsi fait de toutes les installations de la commune avec pour objectif de réaliser des économies d'énergie. »

Les travaux de voirie 2009

Rues Delaune-Aragon, Casanova, Thorez, Voltaire, Éluard, Ampère, du 19 mars, Jules Guesde, Mermoz, Moloïse, Rostand, Rousseau, Diderot, Barbusse, Descartes, Ferry, Péri, Descartes, Joliot-Curie, Pasteur et Paul Vaillant Couturier, Chemins de l'Olagnier, de la Gare et des Îles, Avenue de l'Europe, Giratoire Jean Macé (route de Monerit), ZAC 3, Deux voies SNCF, Espace Cristal, Bois de la Chaffine, Centre loisirs, Places de la rue Jacques Brel et de la Libération, Centre commercial.



Sur ce chemin un revêtement "bicouche" sera effectué.

Un énorme succès populaire !

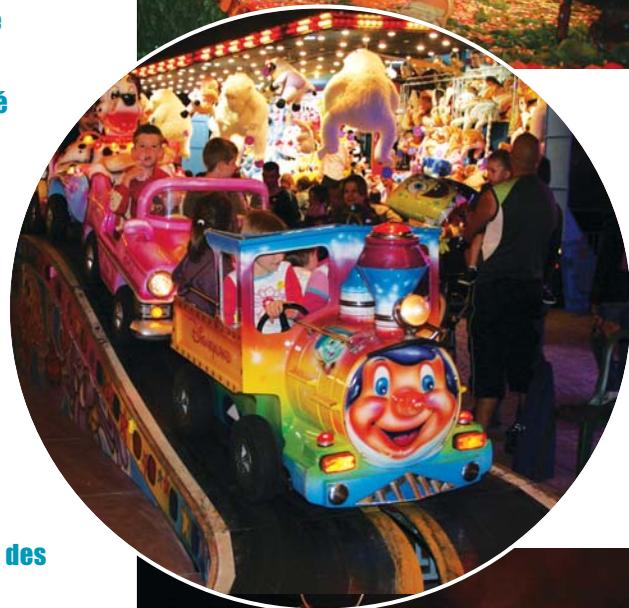
8000 personnes au corso du samedi soir

Les qualificatifs, avec les Fêtes de Portes qui se sont déroulées le 16 et 17 mai, deviennent des superlatifs ! Alors, autant laisser parler les chiffres. Le Corso, selon les estimations du comité des fêtes, a franchi la barre des 8000 spectateurs. Le vingtième corso de Portes a même dépassé en affluence celui du centenaire, l'an dernier. Pour la journée du dimanche, avec la fête foraine, la foire et le marché aux puces, le nombre de personnes estimé

dépasse les 15 000.

On comptait 400 stands de commerçants (puces comprises) s'étalant sur 1,4 km de part et d'autre de l'artère principale de la ville. Après des mois de préparation, le comité des fêtes peut être fier de son bébé. Raymond Rinaldi, 1^{er} adjoint, a salué dimanche matin lors de la réception offerte par la municipalité,

l'ensemble des bénévoles qui se sont investis pour la réussite des festivités. Et, après ces deux jours de folie, le lundi matin, la ville était rendue à la circulation, redevenue propre et ce, grâce au travail des services techniques de la Ville.



Un homme de contacts humains

Quand l'arbitrage du foot aide dans la vie quotidienne et professionnelle...

Robert Dye est une figure populaire de la ville. Le président du comité des fêtes fut durant 26 ans policier municipal. Dans ces deux fonctions, sa caractéristique, c'est sa chaleur humaine.

Marié, père de trois enfants et grand-père de deux petits enfants, à 61 ans, Robert, barbe de vieux loup de mer breton, est un natif de Montélier. Comme son père, comme ses grands parents. Son père était boursier et sa mère couturière. Les mains du papa de Robert en ont fabriqué des colliers et des harnais de chevaux, quand ceux-ci labouraient encore la campagne. Le jeune Robert passera un CAP d'aide-comptable au lycée Amblard à Valence et exercera ce métier durant 13 ans dans une entreprise de Montélier, cette commune du canton de Chabeuil dont il fut l'un des créateurs de l'équipe de football. Mais le climat, dans cette entreprise, l'incite à chercher ailleurs.

Et Robert entre dans la police municipale...

Il a connaissance d'un concours pour entrer dans la police municipale. Banco ! « *J'avais plutôt l'esprit à bifurquer ensuite vers les services techniques, dans les métiers du bâtiment, nous confie-t-il. Mais je me suis laissé prendre au jeu des contacts humains que permet ce métier.* » Il entre ainsi le 15 novembre à la mairie de Valence et y reste jusqu'au 31 décembre 1981. À cette époque, il a fait construire sur Portes et la taille de la commune lui semblait plus propice aux contacts humains. Justement, il intègre la police municipale de Portes le 1^{er} janvier 1982. « *M. Martin, gendarme en retraite y effectuait un mi-temps. Dans le cadre d'un contrat solidarité, j'ai pu intégrer son poste à plein temps et j'ai fait équipe avec Joël Moulin.* » Cet ancien footballeur, devenu arbitre, par le biais de Gib Zaccharon, fera connaissance avec le Football club portois où il

s'investira en tant que secrétaire du club. Arbitre de foot, il a arbitré un match amical où jouait Michel Platini, alors à l'AS Nancy Lorraine. Il fera la rencontre de Michel Vautrot, « *un arbitre international qui m'a beaucoup appris au niveau des relations humaines.* » Arbitre de foot : cela a beaucoup aidé le policier municipal. « *Un arbitre doit savoir se maîtriser et apaiser les conflits...* » Tout est dit et caractérise bien le policier municipal que fut Robert Dye.

Le bénévole s'interroge sur l'avenir du bénévolat...

Mais cette soif des contacts humains, après l'épisode FCP, l'amènera également à prendre des responsabilités au Handball club de Loriol où son fils Emmanuel sera joueur jusqu'à sénior et où il côtoiera Bertrand et Guillaume Gille. Parallèlement, il entre au comité des fêtes de Portes en 1983. « *En 1989, j'ai remplacé à la présidence Jean Thomé, en plein accord avec lui. D'ailleurs pour la création de la foire, en 1984, comme j'étais régisseur du marché du jeudi en tant que policier municipal, j'avais eu l'idée avec des forains comme Nini Yazmadjian, Kozabadjian et Roger Gachet, de lancer cette manifestation et Jean Thomé nous a beaucoup encouragés et soutenus.* » Cette création reste un bon moment pour Robert. Cinq ans après, en 1989, un peu sous l'impulsion des forains des manèges qui voyaient la foire s'essouffler, est créé le corso. Celui-ci connaît le destin qu'on lui sait, drainant une foule évaluée cette année à 8 000 personnes le samedi soir. Le comité des fêtes créera également un défilé de mode, la soirée élection des reines pour le corso, la salon des vins qui en sera cette

année à sa quatrième édition et, depuis l'an dernier, il participe avec Mémoire vivante de Portes à l'élaboration de la fête champêtre. Aujourd'hui, le comité des fêtes est fort de trente bénévoles qui dépensent une énergie titanesque, notamment pour les fêtes de Portes et son corso. « *Président du comité des fêtes, c'est une expérience très enrichissante. Mais être bénévole devient de plus en plus difficile. Cela fait longtemps, trop longtemps qu'on parle du statut du bénévole. Mais il n'existe toujours pas. Il n'y a pas de reconnaissance au niveau de l'Etat. Sans compter qu'en cas de pépin, car le public fait parfois preuve d'indiscipline, la responsabilité civile et pénale du président est en jeu...* » Après le corso et les fêtes de mai, Robert a pris le large. Le grand large. Celui de la Bretagne où sa barbe fait très couleur locale... Et en Armorique, Robert se refait le plein d'énergie, car, à Portes, du travail l'attend.

Bernard Fillet



Gilles Moulin est l'animateur du quartier Est "Les Chênes". Silhouette élancée de sportif, cet homme de 39 ans, père de deux enfants qui vit avec sa compagne, elle-même mère de deux enfants, est à l'image de ce quartier jeune, le plus jeune de la cité.

« Il faut créer de la vie ici... »

Gilles Moulin, animateur du conseil de quartier

Gilles Moulin est un Portoais pur jus, pur sucre. Pendant vingt-huit ans, il a habité le quartier Ouest, puis à la résidence Beau-soleil. Études à Portes, à Fernand Léger puis Jean Macé, lycée à Valence et BTS à Grenoble, aujourd'hui, il est technicien en électronique à Ascodi à Valence. Pourquoi avoir accepté d'être animateur du conseil de quartier ? « Je suis né dans cette ville, j'en connais le tissu associatif. J'ai fait du rugby pendant 25 ans, je suis à Sports et Loisirs, j'ai été animateur pendant huit ans au centre de loisirs... »

Là, Gilles et les membres du bureau du conseil de quartier vont se colleter une réalité toute neuve. En résumé : « il faut créer de la vie dans ce quartier » dit-il, même s'il reconnaît que « le centre d'intérêts des habitants n'est pas trop l'animation pour l'instant, mais plus les soucis matériels liés notamment à la vitesse des véhicules. »

Autre constat : « dans le quartier, on se connaît peu, pas assez, voire pas du tout. Dans nos discussions, on ressent le besoin de loisirs, de terrains de jeux pour les enfants, de salle de réunion, car la population est jeune. Il y a des idées qui émergent comme une aire de jeux sur l'ancien stade de rugby Pomarel ou la piste de bi-cross. Et puis aussi, pourquoi ne pas bénéficier d'une décentralisation de la fête de la musique ou des fêtes de l'été ? »

Ils sont vingt, au conseil de quartier Est "Les Chênes" avec deux élus de quartier, Sébastien Gargallo et Sylvie Mourzelas. C'est le deuxième conseil de quartier de la ville à s'être constitué. Il a déjà mis beaucoup de pain sur sa planche... « Dans cette dynamique des conseils de quartier qui va se développer, il faut que nous trouvions notre originalité » conclut Gilles Moulin.

Bernard Fillet

Le conseil de quartier "Les Chênes" au travail

Le conseil de quartier Est "Les Chênes" s'est réuni le mercredi 27 mai au Train-Théâtre. La réunion a débuté par un rappel des travaux effectués par la commune dans Les Chênes sur l'année écoulée parmi lesquels la reprise des entrées de Bartholdi, un passage piéton entre la rue Edith Piaf et la route de Beauvalon, un chemin stabilisé rue François Mitterrand, la mise en place d'une armoire à économie d'énergie au poste transformateur de l'éclairage public ZAC III, le curage du réseau d'assainissement complet, la coupure du terre-plein central avenue de l'Europe (entrée Bartholdi), la reprise des grilles d'eaux pluviales dans cette même avenue, l'aménagement du bois de la Chaffine, la pose d'une signalétique et de panneaux de prévention routière, un passage piéton au bout de la rue Rossini, la pose d'abribus au sud de l'avenue

de l'Europe, l'entretien des espaces verts et la reprise du marquage routier (cet été), la pose d'un bourrelet en enrobé pour limiter la vitesse avenue de la Résistance.

Les participants à cette réunion sont ensuite passés à l'étude des remarques, améliorations et propositions faites par les riverains.

La prochaine réunion sera consacrée à la sécurité dans les rues du quartier. Des petits groupes de membres du bureau se réuniront par zone géographique de résidence, dans le but de constater avec les riverains les éventuels dangers de leur rue.

D'autre part, les participants, en forme de clin

d'œil amical, ont évoqué la création du marché du samedi matin au quartier Ouest, mis en place grâce au conseil de quartier. « La preuve de la poire, c'est qu'on la mange » a dit un vieux sage chinois. La preuve de la démocratie participative, c'est qu'elle se pratique.



Le réseau CTAV a changé.

Des améliorations sensibles pour les transports urbains à la rentrée

Lors d'une réunion publique consacrée aux transports collectifs en novembre 2008, Pierre Trapier, Vice-président de Valence Major chargé des déplacements urbains sur l'agglomération, l'avait annoncé : ça va changer !

Ainsi à compter du 31 août 2009, le nouveau réseau CTAV, fruit d'une large concertation entre les habitants, les élus des 7 communes, le personnel de la CTAV, entre en service.

Nous reviendrons bien sûr dans notre prochaine édition sur ce nouveau réseau qui sera un des événements forts de la rentrée sur l'agglomération valentinoise.

Concrètement qu'est-ce qui va changer pour les Portoïis ?



Le bus numéro 10 arrive à l'arrêt "Mairie de Portes-lès-Valence"

Ce qui change à Portes

D'abord, les 2 lignes sont maintenues : ouf ! Les lignes 9 et 10 assurent une couverture optimale de la commune et une fréquence régulière : un bus toutes les 20 mm sur la ligne 10, un bus toutes les 30 mm sur la ligne 9, et cela durant toute la journée.

Ainsi, la ligne 9 relie les quartiers Est de Portes-lès-Valence (avenue de l'Europe) et St Marcel-lès-Valence, via le plateau des Couleures et la ligne 10 permet aux Portoïis du quartier Ouest de se rendre au centre-ville de Valence (terminus Pôle bus) en utilisant un itinéraire plus direct.

C'est une amélioration sensible du temps de parcours entre Fernand Léger et le Pôle Bus. Les lignes 9 et 10 seront très fonctionnelles. Le renforcement de la fréquence et un tronçon commun des 2 lignes (Mairie-Marx Dormoy) assureront aux usagers des correspondances régulières grâce au cadencement qui est une des grandes innovations du réseau.

Un nouveau souffle pour rendre vos déplacements plus faciles sur l'agglomération, c'est donc ce qui vous attend à la rentrée ! Pour en savoir plus, une réunion publique

aura lieu le jeudi 2 juillet à 18 h 30 en salle des mariages à la mairie. Mais dès 10 h le matin, le mardi 23 juin sur la place de la mairie, vous pourrez venir voir un des neuf bus BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), flambant neuf qui stationnera jusqu'à 17 h. La CTAV et son personnel se mettront alors à votre service pour vous apporter personnellement tous les renseignements que vous souhaitez... avec le café offert par la mairie.

Vous ferez ainsi connaissance avec l'ensemble du nouveau réseau CTAV et des services mis en place à la rentrée.



Réunion publique

**Le jeudi 2 juillet,
en salle des mariages,
de la mairie, à 18 h 30,
se tiendra une réunion
de présentation
du nouveau réseau CTAV.
La population
est cordialement invitée**

PORTES CITOYENNE

Alors que certains de l'opposition s'évertuent à tout critiquer sans jamais rien proposer de constructif, sans prenant aux personnes et non au contenu du sujet, notre équipe préfère le dialogue et l'écoute, avec une volonté permanente de trouver des réponses pour tous. Concernant l'augmentation du prix de l'eau, vous disposerez dans le prochain numéro du Portes Infos de toute la transparence et la clarté sur le sujet. Vous jugerez ainsi sur pièce.

Quelle agglomération de projets ?

Depuis un an, le dossier de mise en place d'une Communauté d'Agglomération est de nouveau ouvert. Le groupe CRC s'inscrit pleinement dans cet objectif en formulant des propositions :

- l'intercommunalité ne peut pas être de circonstance ou seulement guidée par la "captation" de la taxe professionnelle,
- pour chaque commune, l'agglomération doit amener un "plus" pour mieux répondre aux besoins des habitants : dessertes bus, économie, emploi, insertion, mixité du logement, assainissement, équipements culturels...
- la gestion de l'agglomération doit être collégiale et basée sur le respect de l'identité des communes quelque soit leur taille.

Enfin, le périmètre de cette nouvelle agglomération n'est pas neutre. Comme pour tous les aspects de notre gestion communale, notre groupe et la majorité municipale permettent aux citoyens et aux habitants, d'être auteurs et acteurs de ce qui se décide. Nous agissons, dans les discussions en cours, pour l'émergence d'un bassin de vie et d'emploi garant d'une proximité participative et de gestion. Une agglomération rassemblant près de 30 ou 35 communes, dont nos voisines ardéchoises, nous paraît être une première étape raisonnable et dynamique. Nous restons ouverts à toute hypothèse, mais vouloir aller au-delà en pressant tout le monde pour un périmètre de 73 communes ne nous semble pas réaliste et ne permettrait pas d'appliquer les principes cités plus haut.

Jean-Michel Bochaton, Adjoint au Maire, Président du groupe "Communiste, Citoyen et Républicain". groupecrc.portes@yahoo.fr

Tout enfant, présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé doit être inscrit dans l'école de son quartier... c'est la loi sur l'égalité des chances datant de 2005.

À l'heure où certaines collectivités intensifient leurs efforts de mise en conformité et d'intégration, Portes Citoyenne rattrape, tant bien que mal, le retard pris par l'ancienne équipe. 3 ans de perdu, 3 ans où nous aurions pu donner la possibilité à des enfants d'être accueillis dans des conditions respectables.

C'est ainsi que lors du vote du budget 2009 nous avons pris l'initiative d'installer un ascenseur sur l'école Joliot Curie, nous avons adapté sur l'école maternelle Jean Moulin une salle de soins pour un enfant, nous avons aménagé le bâtiment du plateau du Centre de loisirs.

Il est vrai que sur du neuf, nous devons respecter la loi mais qu'en est-il de l'ancien ?... Nous devons prendre conscience que vivre tous ensemble de manière égalitaire et solidaire ne doit pas être un élément secondaire.

Appliquer cette loi n'est pas simplement respecter la législation, c'est un devoir moral d'intégrer le handicap au quotidien, mais la meilleure des récompenses pour nous élus, c'est de voir le sourire d'un enfant qui rêvait d'aller à l'école... Comme tout le monde.

Hélène Granjon, Conseillère municipale, membre du groupe "Socialistes et Apparentés, Démocratie et Citoyenneté"

ENSEMBLE POUR L'AVENIR

La démocratie participative : un leurre

Le mois dernier vous avez constaté une colonne blanche malgré l'envoi à la mairie de notre document pendant la pose déjeuner au lieu de midi (moins d'une heure de retard). Jamais une telle intransigeance n'a eu lieu pendant notre mandature. La démocratie participative est un leurre pour masquer l'intolérance de notre maire. Il est vrai que nous parlions de budget et lorsque nous mettons le doigt sur des réalités irréfutables

parce que concrète pour tous, la meilleure parade est la censure.

Il est pourtant important que vous sachiez, que l'augmentation du prix de l'eau de + 23,17 %, que nous n'avons pas voté, qui est anti-sociale parce qu'elle touche tous les foyers portois, sans conditions de ressources n'est en fait qu'une parade pour augmenter les ressources de la commune, sans augmenter la fiscalité car augmenter de 2 % la taxe habitation rapporte moins que d'augmenter le prix de l'eau. La démocratie participative est un leurre pour masquer la dérive financière engagée.

Et cette démocratie participative est aussi un leurre pour certains membres de l'équipe municipale. Lors de la commémoration du 8 mai, l'adjoint au maire en charge des anciens combattants Claude Campagne qui représentait le maire parti en vacances, n'a pas pu lire le message officiel que toute mairie reçoit du secrétaire d'état. La raison invoquée : en l'absence du maire il n'a pas été destinataire dudit document.

Il faut en conclure que la gestion communale est sous la dictature unique de son maire. Où est véritablement la démocratie participative à Portes-lès-Valence autrement que dans les propos !!!

Le groupe d'opposition Portoise

CANICULE, FORTES CHALEURS

Dans le cadre du Plan Canicule, et en cas de fortes chaleurs, des conseils afin de préserver votre santé ou aider les personnes fragiles qui vous entourent :

- Faire circuler l'air
- Fermer la journée les volets et rideaux des façades exposées au soleil, les ouvrir la nuit pour provoquer des courants d'air
- S'habiller légèrement, porter des vêtements légers
- Si vous devez sortir, restez à l'ombre et n'oubliez pas le chapeau, ou la casquette
- Se rafraîchir à l'aide de brumisateurs et de linge humide
- Rester dans les pièces les plus fraîches de votre domicile
- Buvez le plus possible, même sans soif (infusions froides, jus de fruits, eau et sirop, lait et sirop, eau citronnée, bouillon)... bien sûr, pas d'alcool !

PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

- Lundi : de 13 h 30 à 16 h 30
- Mardi : toute la journée
- Mercredi : toute la journée
- Jeudi : toute la journée
- Vendredi : de 13 h 30 à 16 h 30

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75

LE TRAIN-THÉÂTRE A QUINZE ANS

Pour ses quinze ans (le Train-Théâtre a débuté sa "carrière" lors de la saison 1993 -1994), le Train-Théâtre a édité un livre de photos de Renaud Vezin, imprimé aux Imprimeries Modernes de Guilherand-Granges, en partenariat avec le Rotary Club. Ce livre faisait partie d'un "pack" avec le spectacle de Vincent Delerm. Lors d'une réception au centre culturel en présence de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Marjolaine Borde, adjointe au maire, le Rotary Club a offert au Train-Théâtre un défibrillateur

REPAS FÊTE CHAMPÊTRE

Vu le succès rencontré par la fête des battages dans le cadre du centenaire de la commune, une 2^{ème} fête champêtre est organisée le dimanche 12 juillet, au quartier des Lacs par Mémoire Vivante de Portes, avec l'aide de la municipalité et du Comité des Fêtes. Un repas sous grange est proposé (au menu : bœuf à la broche...). Inscriptions auprès de : Robert Dye (06 83 17 44 65) ou Bernard Cabrol (04 75 57 33 47)

Attention places limitées !

LA PITCHOULINE

La Structure multiaccueil petite-enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30

(accueil régulier et accueil occasionnel)

Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous :

lundi et jeudi de 8 h 30 à 11 h 30

Animation : mardi et vendredi

de 8 h 30 à 11 h 30

Permanence : mardi et jeudi

STAGES DE MODELAGE

L'association artistique EMARIC dont le siège social était sur Livron depuis 2000 vient de s'installer à Portes-lès-Valence, 4 allée des Écureuils. Elle propose 2 stages de modelage cet été : du 06/07 au 10/07 au Parc Pignal de Livron et du 24/08 au 28/08 à Portes-lès-Valence. À compter du mois de septembre, reprise des cours de dessin/peinture et modelage pour adultes et adolescents. Renseignements et inscriptions auprès d'Eric Bayoud au 06 98 90 86 81 ou 09 50 26 35 23

LE CENTRE COMMERCIAL S'ÉTOFFE

Les nouveaux commerces installés sur l'ancien site de Monsieur Bricolage, au centre commercial seront inaugurés le samedi 27 juin à 11 h.

SORTIES FAMILLES AVEC LA MJC

5 juillet : journée nature et animaux à "Saint-Martin la Plaine",

2 septembre : journée ferroviaire avec le "Train du Velay".

Renseignements et inscriptions à la MJC.

LA JOURNÉE DE "L'ARC-EN-CIEL"

Afin d'aider à la mise en place d'un centre social à Yopougon, dans la banlieue d'Abidjan, l'association "L'arc-en-ciel" organise un week-end le samedi 4 et le dimanche 5 juillet à la salle Georges Brassens.

Samedi 4 (entrée libre) : dès 14 h, vente de produits artisanaux d'Afrique, récupérés et fabriqués. À 17 h : conférence sur le mariage traditionnel ivoirien dans un monde moderne suivi du film "Bal poussière" de Henri Duparc. À partir de 20 h : repas exotiques (mets africains, turcs, mauriciens). Droit d'entrée : 15 €.

Dimanche 5 : dès 13 h, la vente de produits artisanaux se poursuit. Contacts : Martine Djoukouri au 04 75 83 37 12 ou au 06 33 49 83 62

COUP DE POUCE ÉTUDIANT MUNICIPAL

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2009/2010 le "Coup de Pouce Étudiant Municipal" destiné aux jeunes étudiants portois pour financer une partie des frais liés à la poursuite d'études supérieures. Il concerne les étudiants de la 1^{ère} à la 5^{ème} année post BAC. Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (tél. 04 75 57 95 03). Date limite de dépôt des dossiers le 30 septembre 2009

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Maïlys Pauc--Santi, Gabriel Ferney, Kélia Guerbaa, Tony Chomette, Emna Saadnia, Mika Rocher, Clara Riffard, Milana Gonzalez, Charles Souveton, Cédric Heyraudr

Mariages :

Hervé Herbaut et Véronique Piotrowicz, Olivier Astic et Stéphanie Bussiere, Nicolas Serre et Delphine Engel, Jean-Philippe Saurel et Gaëlle Guillermin, Anthony Trepier et Maria-Luisa Le Beller, Franck Taradi et Isabel Ladreyt

Décès :

Juan Brunel y Alvarez, Philippe Mur, Henriette Forté née Pelaez, Jean Teysseire

LE GENDARME PHILLIPE MUR NOUS A QUITTÉS

Fils de gendarme, Philippe est né à Carcassonne le 9 avril 1959, il venait d'avoir 50 ans ! Fidèle aux valeurs inculquées par ses parents, il intégrera la gendarmerie nationale et après sa période de formation, le gendarme auxiliaire Mur rejoindra Poitiers. À sa sortie de l'école préparatoire de gendarmerie en 1977, il sera affecté comme gendarme à l'escadron de gendarmerie mobile de Bron (Rhône). En 1987 il arrivera à la brigade de gendarmerie de Portes. Nous présentons nos très sincères condoléances à sa famille.



Philippe Mur était médaillé de la Défense Nationale

Vos sorties



PORTES
lès valence
v i l l e

FESTIVAL KM 106 du 13 au 18 juillet 2009 "CARNETS DE VOYAGE"

Johnny Clegg
samedi 18 juillet
place
de la mairie

ANIMATIONS GRATUITES.
Programme détaillé
disponible en mairie,
renseignements :
04 75 57 95 51



TOURNON - Vallée du Rhône
www.intercom.fr